

29 août 2004 -12:00

Annonce de rage dans le Sud-Ouest de la France

Le Service public fédéral Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement communique une alerte de rage dans la région de Bordeaux en France. Pendant toute cette période, cet animal enragé a eu de nombreux contacts avec des personnes et des chiens et en particulier a mordu certaines personnes dont toutes n'ont pu encore être retrouvées et prises en charge. Par ailleurs, toute personne ayant pu être en contact avec cet animal doit contacter son médecin.

Le Service public fédéral Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement communique une alerte de rage dans la région de Bordeaux en France. Pendant toute cette période, cet animal enragé a eu de nombreux contacts avec des personnes et des chiens et en particulier a mordu certaines personnes dont toutes n'ont pu encore être retrouvées et prises en charge. Par ailleurs, toute personne ayant pu être en contact avec cet animal doit contacter son médecin.

L'Institut Pasteur de Paris a confirmé le 26 août 2004 un diagnostic de rage sur un chiot. L'animal, une femelle âgée de 4 mois de taille moyenne, poils mi-longs, et de couleur marron/abricot avec le museau noir, queue longue et oreilles tombantes, a été recueilli près d'Agadir (Maroc) début juillet 2004. Il n'était pas identifié ni vacciné contre la rage, et a été importé illégalement en France le 11 juillet 2004. Il a manifesté les premiers signes cliniques de la maladie le 18 août 2004 et est mort le 21 août 2004. Les autorités vétérinaires françaises ont établi que la période à risque de contamination pour l'homme et les animaux commence le 2 août 2004 et se termine le 21 août 2004. Durant cette période à risque, le propriétaire de l'animal résidant à Bordeaux (Gironde) s'est fréquemment promené dans toute la ville, en particulier dans les quartiers du Pont de pierre, de la Bastide, du quai de Queyries, du jardin botanique et de Bordeaux lac. Il s'est en outre rendu dans de nombreux endroits en Gironde, en Dordogne et en Lot et Garonne, notamment : · le 02 août à Hostens (Gironde) · le 05 août au festival Mimos à Périgueux (Dordogne) · du 07 au 08 août au festival de théâtre de rue à Miramont de Guyenne (Lot et Garonne) · du 12 au 14 août au festival de musique Fest'Art de Libourne (Gironde). Pendant toute cette période, cet animal enragé a eu de nombreux contacts avec des personnes et des chiens et en particulier a mordu certaines personnes dont toutes n'ont pu encore être retrouvées et prises en charge. Par ailleurs, toute personne ayant pu être en contact avec cet animal doit contacter son médecin. De même, toute personne dont l'animal a été en contact avec cette chienne doit s'adresser à son vétérinaire s'il y a le moindre doute sur l'état de vaccination de l'animal contre la rage. La rage est une maladie virale toujours mortelle si la contamination n'est pas traitée rapidement. Elle est transmissible par la salive, par morsure, griffure ou léchage pendant toute la période à risque. Pour photos du chien : www.sante.gouv.fr Contact presse: Inge Jooris : 0475 800 487